

Compétence de la communauté de communes du Haut Chablais

Zones d'assainissement non collectif avec possibilité d'infiltration des eaux dans les sols dans la majeure partie des cas :

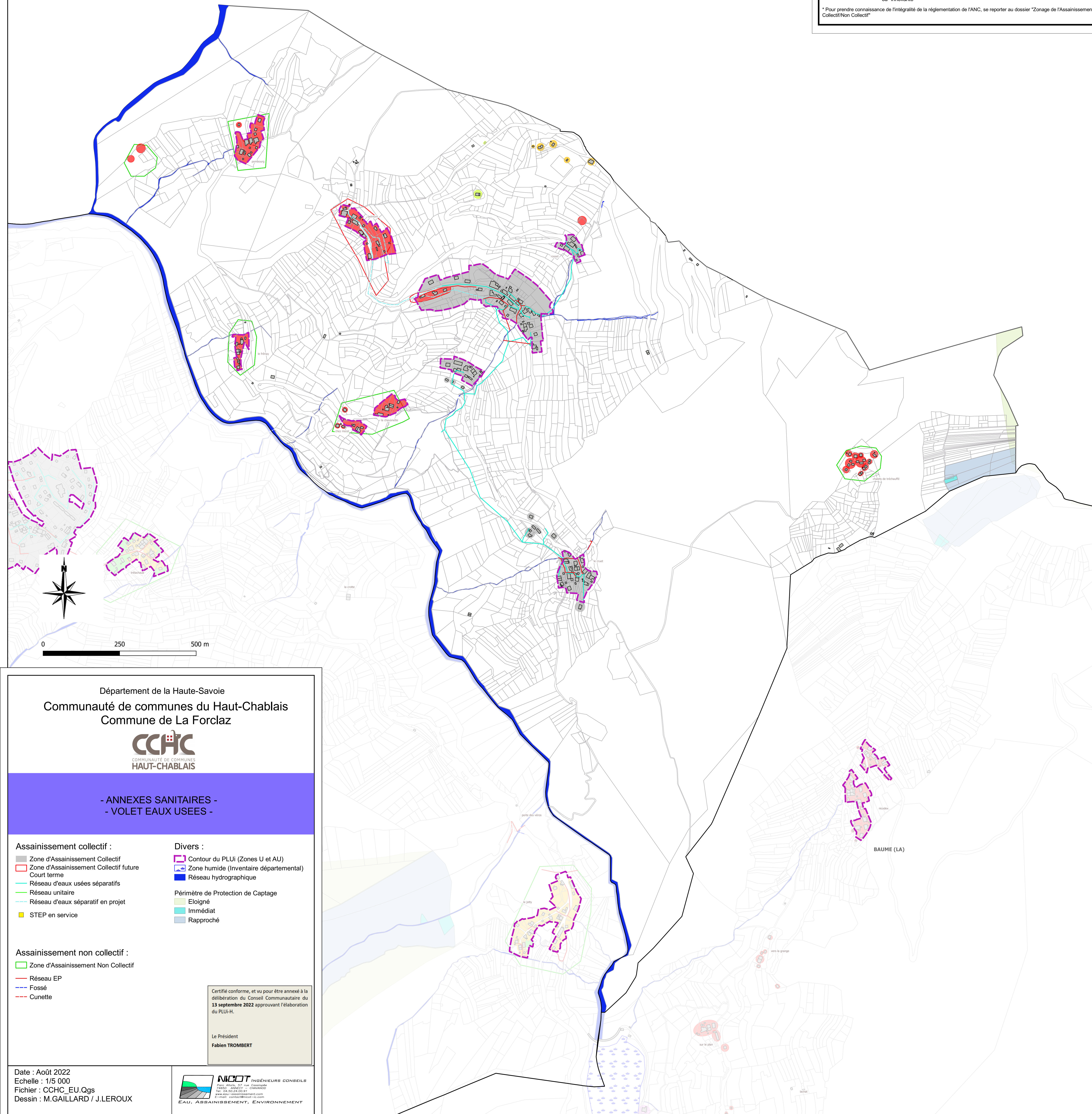
Vert 2 : Terrain moyennement perméable - Grande surface disponible
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - épandage en pente

Zone d'assainissement non collectif avec rejets dans le milieu hydraulique superficiel dans la majeure partie des cas :

Orange : Terrain moyennement perméable.
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
* Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle est obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration
En cas de manque de place : filière conseillée : Filière compactes ou "innovante"

Rouge : Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de déstabilisation.
Filière conseillée : fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé étanche - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
* Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle est obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration
En cas de manque de place ou topographie difficile : Filière conseillée : Filière compacte ou "innovante"

* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation de l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement Collectif/Non Collectif"



Département de la Haute-Savoie
Communauté de communes du Haut-Chablais
Commune de La Forclaz



- ANNEXES SANITAIRES -
- VOLET EAUX USEES -

Assainissement collectif :

- Zone d'Assainissement Collectif
- Zone d'Assainissement Collectif future Court terme
- Réseau d'eaux usées séparatifs
- Réseau unitaire
- Réseau d'eaux séparatif en projet
- STEP en service

Divers :

- Contour du PLUi (Zones U et AU)
- Zone humide (Inventaire départemental)
- Réseau hydrographique
- Périmètre de Protection de Captage
- Eloigné
- Immédiat
- Rapproché

Assainissement non collectif :

- Zone d'Assainissement Non Collectif
- Réseau EP
- Fossé
- Cunette

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 13 septembre 2022 approuvant l'élaboration du PLUi-H.

Le Président
Fabien TROMBERT

Date : Août 2022
Echelle : 1/5 000
Fichier : CCHC_EU.Qgs
Dessin : M.GAILLARD / J.LEROUX

